

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 FEVRIER 2010

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 3 février 2010 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 25 janvier 2010.

Absents excusés : M.MASTRORILLO. P.PLOYER

Secrétaire de séance : Pascale ROUX

Le compte-rendu de la séance du 25 novembre 2009 est adopté à l'unanimité

CONVENTION A.T.E.S.A.T avec la D.D.T :

Signature d'une convention pour trois ans avec la D.D.T (anciennement D.D.E puis D.D.E.A) pour une mission de base d'Assistance Technique et de conseil fournie par l'Etat en aménagement et en habitat, ainsi que des interventions dans le domaine de la voirie et une mission optionnelle pour la gestion du tableau de classement de la voirie. Le Conseil municipal unanime autorise le Maire à signer cette convention pour la période 2010/2012 et un coût annuel 2010 de 249.01 €.

NOUVELLES ADHESIONS de 3 COMMUNES au S.I.E.D 70 : les communes de BOURGUIGNON-LES-LA CHARITE, CHAUMERCENNE et MANDREVILLARS ont demandé leur adhésion au Syndicat Intercommunal d'Energie de Haute Saône par délibérations respectives . Le Conseil municipal unanime se déclare favorable à ces nouvelles adhésions.

NOUVELLE ADHESION à la C.C.V.G : la commune de ST BROING CORNEUX a demandé son adhésion à la Communauté de Communes Val de GRAY : cette adhésion a été acceptée par le Conseil communautaire . Le Conseil municipal sollicité donne son accord à l'unanimité à cette adhésion qui interviendra le 1^{er} janvier 2011.

SUBVENTIONS 2010 : le Maire rappelle les conditions d'octroi des subventions qui ne se renouvellent pas automatiquement chaque année . Ces subventions doivent présenter un intérêt local. La demande doit être renouvelée chaque année par écrit avec production d'un bilan comptable de l'année écoulée et du budget de l'année en cours.

Pour 2010 c'est une somme de 2 500 € qui sera affectée aux subventions, la répartition entre les différents bénéficiaires est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Chemin des Rives de Saône* : il existe une superposition de gestion entre VNF et le Département pour le chemin de halage . Il faut en tenir compte afin de régler les problèmes posés par les véhicules qui roulent à vitesse

excessive sur ce chemin. Des contacts ont été pris avec les deux gestionnaires afin d'obtenir une solution rapide et définitive.

- ➤ *Site internet « graylaville.fr »* : en raison des problèmes posés par notre prestataire « réseau des communes » des recherches ont été entreprises afin de trouver un nouveau prestataire. Un devis a été présenté par ATI services pour création et maintenance du site et cette formule est adoptée à l'unanimité pour un coût de 675 €. Contact sera pris pour affiner les conditions du contrat.
- ➤ *Document unique d'évaluation des risques professionnels* : tout employeur est tenu d'évaluer les risques auxquels sont exposés ses agents et de transcrire les résultats de cette évaluation dans un document unique ; le centre de gestion propose la mise à disposition d'un conseiller pour évaluer les risques et les transcrire.. Cette assistance a un coût et une réflexion est menée pour décider ou non de solliciter cet organisme.
- ➤ *La fermeture d'une classe sur le R.P.I GRAY LA VILLE/VELET* à la rentrée prochaine pour raison d'insuffisance d'effectifs est confirmée par l'Inspection académique.
- ➤ *l'AG de l'association « les galopins » est programmée le mardi 2 mars 2010 à 20h* afin de concrétiser la dissolution.
- ➤ *Un inventaire du patrimoine de l'Eglise St Maurice de GRAY- LA- VILLE* a été réalisé et rédigé entre mars 2008 et novembre 2009 par MM.André BORDES et Robert RICHTON. Ce document sera consultable en Mairie.

Pour mémoire :

- samedi 13 février à 20h30 loto d'hiver du comité des fêtes
- mardi 16 février (mardi gras) à partir de 18h à VELET